



Société des Tireurs et Arquebusiers de la Barasse

Monsieur Vincent CENCIO, Président, 06.72.84.43.93.

Siège 28, Boulevard Monplaisir 13011 Marseille

www.club-de-tir-stab-marseille.com

Challenge de la STAB du 24 au 25 mars 2018

SIRET N° 501 168 348 000 16
APE : 926C
Agrément Ministériel : 1666S/98
N° FFT du club : 1813036

Le stand de tir des Tireurs et Arquebusiers de la Barasse et son Président M. Vincent Cencio ont le plaisir d'accueillir les Arquebusiers de Provence et autres régions, pour une compétition conviviale les 24 et 25 mars 2018 selon les horaires ci-dessous :

Samedi 24/03 de 9h à 18h Dimanche 25/03 de 9h à 16h 30.

Présence de l'armurier Philippe Dupré à partir du vendredi 23/3 après midi, il sera présent lors du challenge. Il sponsorise avec les articles cités en page 2.

Dans ce concours amical, vous pourrez tirer les disciplines suivantes :

25 mètres	50 mètres	100 mètres
BOUTET, Kuchenreuter	VINCENNES, Veterli	DELVIGNE, Whitworth
LEMAT, Mariette	CHARLEVILLE, Miquelet	GASSENDI, Maximilien
SUFFREN, Cominazzo	KENTUCKY, Pensylvania	PONCHARA, Minié
CHALMELOT-DELVIGNE, 1873	CAMERONE, Lamarmora	CAPITAINE GRAS
Standard 22LR	LEMAT 50, Donald Malson	WINCHESTER, cart. PN
Standard 38 SP	Standard carabine 22LR visée ouverte	Standard carabine 22LR
Colt	Kuchen 50 mètres	Le Mat 100m Donald Malson
Trap moderne	LEPAGE, Manton Silex	LEFAUCHEUX, Lorenzoni

Le règlement de tir est celui de la MLAIC, et des Arquebusiers de France (assoupli) pour les armes anciennes, Veuillez vous munir de votre licence à jour svp.

Concernant les armes en 22LR, le règlement est celui de la Fédération Française de Tir.

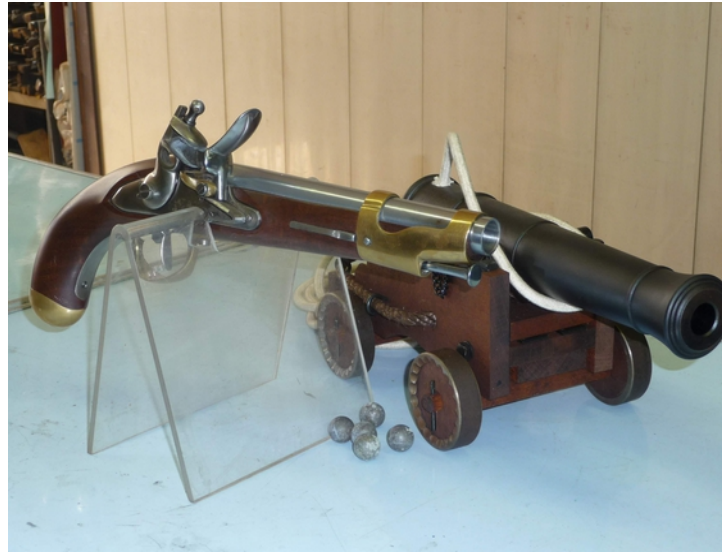
Une tombola sera organisée, un ticket sera remis à chaque tireur pour la somme de 15€, pour trois disciplines

Pour une discipline supplémentaire : 4 €

Pour 3 disciplines supplémentaires : 10 €

Cible d'Honneur 25m, 50m, 100m : 5€ les 3

1^{er} lot : Pistolet 1777 de Gendarmerie Pedersoli et Canon de marine, les deux Cal .682
Moule fourni et kit d'allumage amorçage pour le canon



Autres lots : à définir.

Règlement de la tombola du challenge 2016 de la STAB :

Le tirage de la tombola est réservé aux tireurs engagés au concours

Un seul ticket est délivré par tireur engagé pour la somme de 15€ pour 3 disciplines.

Le tireur engagé peut s'inscrire pour 3 disciplines supplémentaires pour 10€ sans tombola.

Le Conseil d'Administration de la STAB ne participe pas au tirage de la tombola.

Les gagnants des lots, présents ou non, recevront leur lot, en leur absence, les lots seront mis à leur disposition à la STAB.

Cible d'Honneur :

Chaque tireur tire une seule balle sur chacune des 3 cibles, Le gagnant est celui dont la moyenne des distances aux centre de chaque cible est la plus petite. Il est possible de tirer toutes les combinaisons, par exemple 3 fois 25m, 2 fois 25m une fois 50 etc..., Selon la règle définie par le tableau ci dessous :

3 tirs sur 25m, 50m, 100m	Le vainqueur gagne le 1er lot
3 tirs répartis sur 2 distances	Le vainqueur gagne le 2 ème lot
3 tirs sur une seule distance	Le vainqueur gagne le 3 ème lot

1er Lots : Carabine mono canon cal 12

2eme Lot : Pistolet PN Cal 36 Navy

3eme Lot : Pistolet PN Cal 36 Navy

Sponsor Armurerie Dupré Philippe

Engagements :

L'engagement se fait sur place, un repas est prévu le samedi midi et le dimanche midi,
pour l'inscription aux repas veuillez utiliser le coupon joint à la fin de ce document.

L'armurerie DUPRE sera présente les 23, 24, 25 mars dans les locaux de la STAB pour satisfaire vos besoins concernant le tir à la poudre noire

Pour tout renseignement, veuillez contacter Michel Gimenez par mail gimenez.michel@sfr.fr ou par téléphone 06.35.02.06.25

Les Creissauds, 7 impasse Fanny
13400 Aubagne

Hôtels à proximité :

Hôtel Formule 1 : Nuit pour 2 pers. 37 € avec petit déjeuner et taxes de séjour
Pour réserver : r2258@accor.com ou 08.91.70.52.97.

Hôtel Campanile Marseille / La Penne sur Huveaune
Nuit pour 2 pers 52 € + petit déjeuner 9,90 € par pers
Pour réserver : marseille.lapenne@campanile.fr ou 04.91.27.24.62.



Inscription repas

Prix du repas : 15€, chèque à l'ordre de la STAB
à adresser à Michel Gimenez, Lotissement Les Creissauds, 7 Impasse Fanny - 13400 Aubagne,
Inscription prise au moins **8 jours** avant la date du challenge.

Nom : Prénom :

Nombre de repas du samedi : x 15€

Nombre de repas du Dimanche : x 15€

Total :

Accès :

Le stand se trouve dans le quartier de la Barasse à l'est de Marseille.
Chemin du vallon de la Barasse (passer la barrière du chemin forestier).

